
CLAUDIA RUIZ :

Andrei Kolesnikov, Barrack Otieno, Cheryl Langdon-Orr, Yrjö Länsipuro, Hadia Elminiawi, Olivier Crépin-Leblond, Vrikson Acosta, Jose Lebron, Kaili Kan, Karen Mulberry, Gabriel Bombambo, Vanda Scartezini, Sébastien Bachollet, Alan Greenberg, Anne-Marie Joly Bachollet, Avri Doria, Erich Schweighofer, Greg Shatan, Hanan Khatib, Isaac Maposa, Judith Hellerstein, Justine Chew, Pierre-Jean Darres, Roberto Gaetano, Satish Babu, [inaudible], Vanda Scartezini. Et sur le canal espagnol, nous avons Harold Arcos, Humberto Carrasco, Alberto Soto. Sur le canal français, nous avons Gabriel Bombambo Boseko.

Nous avons reçu les excuses de Glenn McKnight, de Ricardo Holmquist, de Bastiaan Goslings. Il y aura des personnes qui seront en retard, Ali Almeshal, Matthias M. Hudobnik, Marita Moll, Dev Anand Teelucksingh.

Du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Gisella Gruber, Evin Erdoğan, Yeşim Nazlar. Et moi, je m'occupe de la gestion de l'appel.

Nous avons David et Veronica qui sont nos interprètes et Claire et Isabelle du côté français.

Je rappelle à tout le monde de bien donner son nom avant de prendre la parole pour la transcription et également de manière à ce que les interprètes puissent vous identifier.

Je vous passe la parole. Merci.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

MAUREEN HILYARD :

Bonjour à tous. Je ne suis pas très organisée ce matin. J'ai un petit problème. Apparemment, ils sont en train d'installer des câbles de télécommunication pour une nouvelle connexion, donc nous avons eu un petit problème technique. Je n'avais pas accès à mon téléphone pendant les 10 heures passées. Il y a eu du vent, de la pluie et heureusement, je peux quand même participer à l'appel grâce à la téléphonie mobile. Mais en tout cas, s'il y a des problèmes, je m'en excuse par avance. Nous allons essayer d'organiser cette réunion sans avoir trop de problèmes.

Donc je participe à l'appel mais je ne peux pas voir tout l'ordre du jour. Certes, j'ai une version que j'avais préparée pour cet appel, une version qui est une version ancienne. J'espère par contre que vous avez accès à l'ordre du jour et j'espère aussi qu'il n'y a pas trop de changements qui ont été effectués sans que je sois mise au courant.

Nous allons donc suivre ce qu'avais prévu. Il y a des questions clés dont nous allons nous occuper. S'il y a des choses à ajouter à l'ordre du jour, dites-le-moi. Par contre, je ne peux pas voir les mains levées, donc dites-moi si vous levez la main. Peut-être que Claudia pourra m'aider. Pour l'instant, pas de main levée.

CLAUDIA RUIZ :

Il y a quelque chose à dire. Abdulkarim a levé la main. Excusez-moi Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Alors je passe la parole à Abdulkarim.

ABDULKARIM OLOYEDE : J'aimerais rajouter quelque chose.

MAUREEN HILYARD : Oui, justement, je voulais qu'on ajoute des choses au point divers.

HEIDI ULLRICH : J'ai ajouté quelque chose juste avant le point divers. Si vous voulez par contre, on peut déplacer ce point que j'ai ajouté dans le point divers. Je vais le faire, je vais déplacer ce point en plus dans la partie divers.

MAUREEN HILYARD : Oui. Le point divers, ce sont des rappels comme quoi David Olive avait indiqué certaines choses dans son bulletin d'informations et je voulais que tout le monde soit au courant. Donc merci. On en parlera. Mais ce qui est important, c'est vraiment de passer en revue tout ce que nous avons mis à l'ordre du jour.

Y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent ajouter un point ? Personne, très bien. Alors, passons maintenant à la suite.

Y a-t-il des points de travail dont il faut s'occuper ?

HEIDI ULLRICH : Je crois qu'il y a un point encore. C'est Jonathan qui doit travailler avec Joanna sur la plateforme politique de l'At-Large. Tout le reste a été effectué.

MAUREEN HILYARD : Jonathan, je croyais que c'était quelque chose qui de toute façon était en cours.

JONATHAN ZUCK : Oui. Avec Joanna, nous en avons parlé et l'étape suivante, c'est de choisir les thématiques relatives aux politiques et d'inclure des positionnements, de mettre ceci sur papier, ensuite de revenir vers le CPWG et vers l'ALAC après par la suite pour une approbation de ces différents points. Et à ce moment-là, nous essayerons de les informer avec des pours, des points en faveur. Mais pour l'instant, l'idée, c'est qu'il y a un petit peu une politique par rapport à tout cela, par rapport à ce qui doit y être inclus, ce qui ne doit pas y être inclus. Je crois que Sébastien souhaite inclure un point sur l'égalité entre les genres.

Mais nous avons un consensus général et donc l'étape suivante, ce sera de faire des recherches par rapport à tout ce qui a été fait par le passé là-dessus et d'avoir les points principaux décrits pour le CPWG. Mais c'est quelque chose que nous allons faire.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup Jonathan. Je crois que ce sera également un document important de sensibilisation, d'engagement et de renforcement des capacités. Il est intéressant de voir que cela progresse. Très bien, c'est fait.

Passons maintenant aux activités d'élaboration de politiques.

EVIN ERDOĞDU : Merci Maureen.

En termes de mises à jour de commentaires, nous avons une mise à jour sur les commentaires. Nous faisons ceci pour le CPWG et nous allons le faire pour l'ALAC également.

Depuis la dernière réunion, il y a eu beaucoup d'activités avec trois déclarations ALAC qui ont été envoyées pour commentaires publics. Les résumés sont sur l'ordre du jour. Il y a également l'avis sur l'abus du DNS qui a été envoyé au Conseil d'Administration de l'ICANN le 24 décembre et qui a été reçu positivement par le Conseil qui y travaille maintenant. Il y aura une mise à jour au CPWG sur la section suivante.

Par rapport à ce qui a été fait en décembre au CPWG par les coprésidents, il y a eu une réponse au mois de janvier. L'ALAC a répondu à une invitation par rapport à la mise en œuvre du PDP 3.0.

Il y a un commentaire public pour décision par rapport à l'enregistrement du .com. Il se terminera en janvier. Il y a eu beaucoup d'activités par rapport à cela. Actuellement, il y aura un avis potentiel de l'ALAC au Conseil d'Administration par à la question PIR. Ce n'est pas un commentaire officiel mais l'ALAC et le CPWG suivent ceci de près. Il y a un Google Docs qui est en cours de mise en œuvre avec des commentaires. L'objectif, c'est d'avoir une déclaration ou un avis d'ici la fin du mois.

Également, à la fin du mois, il y aura un commentaire public sur l'ATRT3 sur le rapport préliminaire. Une petite équipe a été formée. Il y aura une discussion le mercredi par rapport à cela pour mettre en place un consensus sur cette question.

Il y a également deux déclarations préliminaire de l'ALAC qui sont en cours d'élaboration actuellement et qui ont été postées par rapport aux dates proposées pour les réunions publiques de l'ICANN et également pour le CCWG et le produit des enchères. Les commentaires se termineront le 14 février.

Et enfin, il y a le commentaire public de l'ICANN sur le plan financier et opérationnel pour l'exercice 2021-2025 et sur le plan opérationnel et le budget pour 2021. Il y a eu un appel la semaine du 13 janvier et il y aura un autre appel cette semaine. Marita Moll s'occupe de la partie multipartite de ce commentaire public.

Donc voilà ce qui est en cours. Il y a également un espace de travail en cours sur les mises à jour des procédures ultérieures du CPWG.

Donc merci beaucoup. Je passe maintenant la parole à Jonathan ou toute personne qui souhaite faire un commentaire là-dessus ou les personnes qui s'en occupent.

JONATHAN ZUCK :

Je voulais parler rapidement si possible de l'avis éventuel sur le .org, les actions, les tendances sur le .org. Je souhaitais tester mes suppositions par rapport à cela.

Mon sentiment général, c'est que je ne suis pas à l'aise par rapport à l'ALAC et au fait que nous guidions la communauté là-dessus même s'il y a beaucoup de pression sur la liste de diffusion du CPWG. Mais cette pression en grande partie, pas dans sa totalité, vient de personnes qui finalement trouvent que c'est commode de rejoindre le CPWG récemment, surtout ceux qui vraiment ont des intérêts financiers

commerciaux dans le résultat. Puis il y a d'autres personnes qui reviennent tout d'un coup. Donc il faut représenter les utilisateurs. Et je crois qu'il y a beaucoup de choses à faire pour nous comme voix des utilisateurs finaux par rapport à cela. Je crois qu'il serait très facile de diluer le commentaire. Donc pour moi, il me semble que la responsabilité de NPOC est engagée.

Donc j'essaie de voir un petit peu comment faire aux appels du CPWG et comment maintenir les intérêts de ceux qui n'ont pas d'intérêts financiers. Il nous faut absolument rester la voix des utilisateurs, rester fidèles, nous occuper des problèmes de confiance d'abus du DNS. Et je crois que nous avons là une excellente opportunité de justement saisir ces questions. Ma première question : qu'est-ce que vous pensez par rapport à cela ? Comment nous positionner de manière adéquate ? Et par rapport aux personnes qui ont des affiliations à but non lucratif au sein de l'At-Large, on considérerait leur participation à NPOC également puisqu'ils n'agissent que très peu. Donc j'aimerais bien savoir ce que vous en pensez. Je vois que Sébastien a la main levée d'ailleurs.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Jonathan. Ce n'était pas sur thème donc on peut y revenir après si vous voulez.

JONATHAN ZUCK : D'accord.

Je vois des commentaires dans le chat qui sont en général positifs par rapport à ce que je viens de dire. Bien. Parfait alors.

Je pense que la deuxième question...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Jonathan, j'ai la main levée.

JONATHAN ZUCK : Allez-y Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup.

Je suis d'accord avec vous par rapport à cette gêne en ce qui concerne ce que nous représentons, ce groupe de personnes. Je dirais qu'il y a eu des tensions du côté des utilisateurs finaux aussi en ce qui concerne ces transactions. Ce n'est pas quelque chose que tout le monde a commenté mais comme vous l'avez dit, c'est un problème complexe et il y a différents points de vue. Il y a certaines personnes qui sont contre, d'autres qui ne disent rien parce qu'elles n'ont rien à voir avec cela.

Ce que je peux suggérer en tout cas de mon côté, c'est à l'ALAC de décider et on pourrait dire au niveau de l'ALAC qu'également, ce devrait être le Conseil qui approuve la possibilité d'avancer. En tout cas, nous avons rédigé une déclaration. Je pense que le Conseil ne va pas bloquer cela. Nous ne pourrions pas dire que nous avons peur d'être bloqués. Nous risquons d'être complètement ignorés, certains vont dire qu'ils préfèrent cela à être bloqués, mais il peut aussi y avoir une autre possibilité qui serait de suivre les choses et de voir comment évoluent les choses après la déclaration. Je pense qu'on peut attendre un petit peu pour voir l'opinion des participants.

JONATHAN ZUCK :

Merci Olivier.

Sébastien, vous poserez votre question tout à l'heure à propos du PIR.

Je pense que c'est une question de lecture, je dirais, presque. Personnellement, il y a certaines personnes qui soutiennent ce registre d'intérêt public, le PIR. Et il semble qu'il y ait la possibilité pour beaucoup de personnes, vu les commentaires du NCSG...

Je ne sais pas quel sera l'impact si on a ces registres d'intérêt public qui sont bloqués. Je pense que cela est à l'extérieur et ne correspond pas à notre action. Nous ne pouvons rien faire là-dessus et cela m'a l'air tout à fait difficile à mettre en œuvre. Cela représente un précédent ici.

Je suis tout à fait d'accord avec vous, je pense que les utilisateurs finaux vont recevoir un impact dans leurs activités dans ce sens. Mais une des choses ici qui risque d'avoir lieu, c'est que parmi les idées présentées par Roberto, pour qu'il y ait une représentation du conseil d'At-Large, je dirais que je ne comprends pas pourquoi une représentation du conseil devrait venir d'At-Large. Cela pourrait venir d'une communauté à but non lucratif, comme par exemple la NPOC.

En tant compte seulement de l'aspect non lucratif, finalement At-Large n'est pas le représentant de ce secteur. Donc je ne sais pas si quelqu'un d'At-Large devrait être au conseil de ce PIR. Peut-être certains membres du conseil comme par exemple les représentants de la NPOC seraient plus adaptés.

Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Jonathan.

D'abord, je voudrais dire que j'ai été informé qu'on est en train de rédiger une déclaration. Personnellement, je veux participer à cela, je vais l'envoyer à la liste de diffusion.

Ensuite, deuxième point, c'est une question. Ici, le NRO a déclenché quelque chose, ALAC est-il un membre de la communauté habilitée ? Ensuite, j'aimerais savoir si vous tenez compte du fait que cela pourrait être une bonne idée pour chaque gTLD mais surtout pour .org où il y a aussi des gens qui ont quelque chose à dire à ce propos, donc si vous pensez qu'ICANN est le bon endroit pour régler cela. Personnellement, j'ai travaillé dans le domaine de .666 parce que je pensais que c'était important pour nous en tant qu'utilisateurs finaux ou représentants d'utilisateurs finaux de travailler sur ce point. Les utilisateurs finaux peuvent travailler dans le domaine des organisations à but non lucratif. C'est important et c'est important de tenir compte de ce type de TLD.

JONATHAN ZUCK : Merci Sébastien. À propos du deuxième point, à propos du NRO, je pense que oui, nous avons quelque chose à discuter ici dans ce sens. Et à propos de votre dernier point, vous avez raison, nous pouvons dire qu'il y a une perspective des utilisateurs finaux qui doit être prise en compte ici et du point de vue de la représentation des organisations à but non lucratif aussi.

Je ne veux pas que quiconque décide que nous devons nous occuper de cet aspect des organisations à but non lucratif parce que nous

appartenons à At-Large. Je vais présenter vos idées demain lors de la réunion, Sébastien.

Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui voudraient donner leur opinion ici ? En tout cas, je pense que, sur ce point en particulier et à propos du CPWG, on peut laisser cela pour la réunion du PCWG ou en reparler. En tout cas, je suis fier que l'on ne soutienne pas cela.

Est-ce que voulons ou est-ce que nous ne voulons pas soutenir ces ventes ? Ce serait le premier point. Est-ce que quelqu'un a une opinion à ce propos ? Oui, Cheryl. Vous dites qu'il faudrait préciser les ressources du travail du CPWG. J'essaie d'obtenir l'opinion des membres ici.

CLAUDIA RUIZ : Jonathan, nous avons Humberto sur le canal espagnol qui voudrait prendre la parole.

JONATHAN ZUCK : Allez-y.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup. J'espère que vous m'entendez correctement ?

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Oui, on vous entend bien.

HUMBERTO CARRASCO : Je voudrais surtout préciser la question que Jonathan a posée et les commentaires faits par Olivier et par d'autres. Je ne comprends pas très bien. Pour moi, j'ai compris qu'il y avait différentes opinions concernant le rôle ou les intérêts des utilisateurs finaux. Et il n'y a pas d'accord là-dessus parce qu'il y a des questions politiques, culturelles, des questions d'expérience aussi qui rentrent en jeu.

Mais à mon avis, tous ces problèmes liés au .org ne sont pas très clairs, en tout cas pour moi, parce que si nous voulons que ce processus soit interrompu... Je voudrais que quelqu'un m'explique un petit peu ou m'oriente sur l'opinion de la majorité, quelle est l'opinion dominante en tout cas pour le moment. Merci.

JONATHAN ZUCK : Merci Humberto. Je ne sais pas si quelqu'un a une réponse à cette question. En tout cas, j'ai l'impression que nous n'avons pas de consensus pour le moment concernant la possibilité de bloquer cette action. Nous avons un consensus visant à atténuer les conséquences négatives possibles de cette action. C'est un point sur lequel tous les participants sur la liste sont d'accord. Donc il nous faut voir comment est-ce que l'on peut faire cela en tenant compte de la perspective des utilisateurs finaux pour qu'ils considèrent qu'ils sont bien correctement représentés. Sinon, je pense qu'il n'y a pas vraiment de consensus. Et nous n'allons pas parvenir à un consensus non plus sur la possibilité de donner un TLD à une autre entité. Nous avons en tout cas, je pense, un consensus solide concernant la possibilité d'atténuer l'impact que cela pourrait avoir pour tirer le meilleur parti de cette situation concernant le PIR. J'espère que j'ai répondu à votre question.

Ensuite, nous avons Olivier puis Tijani.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Je comprends que nous devons travailler du bas vers le haut, tenir compte des opinions de nos collègues. Et nous avons cette discussion qui existe au niveau du CPWG. En tout cas, c'est l'ALAC qui va voter concernant les déclarations qui peuvent être rédigées. Donc nous avons ce contrôle du bas vers le haut. Il y a beaucoup de positions de l'ALAC pour les parties qui composent cette déclaration. À ce moment-là, Jonathan, moi-même et les rédacteurs de cette déclaration devrions être au courant parce que nous ne voulons pas avoir une déclaration qui soit rédigée et que l'ALAC ensuite ait une opinion pour la rédaction de cette déclaration qui ne corresponde pas au contenu.

JONATHAN ZUCK : Merci Olivier.

Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Jonathan. Je voudrais répondre à la question qui a été posée par Humberto.

Je pense qu'il n'y a pas de consensus ici. Il y a différents points de vue. Il y a aussi des tensions qui existent. Les personnes avec qui j'ai parlé disent qu'ils ne soutiennent pas cela. Personne n'a dit que l'on voulait bloquer cela. Mais il y a beaucoup de personnes qui sont inquiètes. On peut en discuter sur la liste de diffusion ou organiser une téléconférence à ce propos.

Mais il me semble qu'Olivier l'a bien dit, c'est l'ALAC qui doit prendre cette décision et la décision de l'ALAC doit refléter l'opinion de toute la communauté des utilisateurs finaux. Si l'on veut avoir une idée à ce propos, je crois qu'il faut demander à nos membres de participer à une enquête, de répondre à des questions à travers les ALS, à travers les membres individuels, de répondre à des questions sur ce problème et de voir quelle est l'opinion générale de façon à ce que lorsqu'on exprime une opinion au nom de l'ALAC, cette opinion reflète vraiment la position de l'ensemble des utilisateurs finaux.

Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci beaucoup Tijani pour ce commentaire. J'espère qu'il va inspirer d'autres personnes pour participer à ce débat. Je pense en tout cas que tout cela est très intéressant. Je ne sais pas si nous sommes équipés pour faire ce type d'enquête. En tout cas, nous devons essayer d'avancer dans cette direction et je pense que c'est un objectif à long terme. Nous avons besoin d'avoir un canal de communication qui nous permette d'avoir une éducation dans une seule direction et un flux de travail qui nous permette d'aller dans ce sens.

Donc je dirais de nouveau que, comme vous l'avez dit Tijani, il n'y a pas de consensus mais il y a une vision universelle selon laquelle il y a des conséquences négatives potentielles par rapport à cela. Et nous devons donc nous efforcer pour essayer d'atténuer ces conséquences négatives potentielles. Et je pense que c'est une approche constructive. En tout cas à mon avis, c'en est une. C'est ce que je propose ici.

Maureen, allez-y, vous avez la parole.

MAUREEN HILYARD :

Merci Jonathan.

Je pense que cela a été vraiment très bon au début, pour l'ALAC en tout cas. Et je suis tout à fait d'accord avec vous. Nous devons continuer à discuter et les ALS doivent participer à cette discussion. On peut le faire à travers les appels du CPWG. Ceux qui participent à ces appels peuvent nous tenir au courant des discussions qui ont lieu au sein de ce groupe de travail. Je pense que nous pouvons avoir de nombreux participants, une soixantaine. Dans la mesure où nous avons une déclaration à la fin de ce travail qui représente les utilisateurs finaux, je pense que c'est une bonne chose. Et je pense qu'il faut aussi tenir compte de tout cela et envoyer un avis au Conseil d'Administration de façon à ce que le Conseil suive tout cela.

Un autre point est que nous allons devoir avoir une réunion sous peu avec les SO et les AC et je pense que nous devons profiter de la possibilité de parler avec le Conseil d'Administration dans ce sens parce que c'est quelque chose qui est d'une grande importance.

Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui ont quelque chose à ajouter ? Sinon, nous allons passer au point suivant de notre ordre du jour.

Alan a écrit une lettre. J'aimerais lui donner l'opportunité de parler mais en tout cas, au moins grâce au chat et à ce qui a été dit, j'ai déjà une petite idée de ce qu'on peut faire. Alan, c'est à vous.

ALAN GREENBERG : Je ne vais pas parler de ma lettre, je l'ai envoyée à la liste pour information. Ce qui y est, vous pouvez en prendre connaissance.

J'ai simplement levé la main par rapport au commentaire de Tijani sur les membres de l'ALAC et sur le sondage de la communauté. Les membres de l'ALAC doivent voter selon leurs convictions. Il y a des personnes, des personnes nommées par les RALO en particulier qui doivent prendre en considération ce que les RALO pensent. Les personnes nommées du NomCom pourront agir de la même manière mais les votes à l'ALAC sont basés sur ce que les membres pensent être la bonne réponse pour l'At-Large et pour l'ICANN.

J'ai autre chose dont je me préoccupe par rapport à un autre commentaire de l'ALAC. Mais je crois qu'il est très important comme l'a dit Olivier que les membres de l'ALAC soient impliqués lorsqu'il y a des controverses et des divergences d'opinion parce qu'en fin de compte, l'ALAC doit voter par rapport à ses convictions.

Merci.

JONATHAN ZUCK : Merci Alan, c'est un bon rappel effectivement.

Et peut-être Tijani encore et après, on passera à la suite parce que Maureen souhaite avancer.

TIJANI BEN JEMAA : Je peux donc parler, Jonathan ?

JONATHAN ZUCK : Oui, rapidement s'il vous plaît.

TIJANI BEN JEMAA : Juste un petit mot.

Je sais que les membres de l'ALAC votent pour eux-mêmes, par rapport à ce qu'ils croient être juste. Mais n'oublions pas que l'ALAC et l'At-Large dans leur ensemble doivent voter pour soutenir les intérêts de l'utilisateur final. Notre devoir, c'est cela, c'est de refléter le point de vue des utilisateurs finaux. Merci.

JONATHAN ZUCK : Merci Tijani.

Maureen, on peut passer au point suivant. J'ai au moins un bon cadre pour ma conversation, donc c'est positif.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup Jonathan.

La discussion a été très positive et nous allons donc continuer dans ce sens par la suite.

Alors, passons maintenant au point suivant à l'ordre du jour. Il s'agit des ALS et des membres individuels. Evin ?

EVIN ERDOĞDU : Oui, merci Maureen.

Je vais donc vous parler d'un aperçu général des ALS et ensuite, je passerai la parole à Alperen qui vous parlera de la suite.

Il y a eu beaucoup d'activités dans ce domaine. Il y a eu deux ALS certifiées récemment, une d'AFRALO et une de LACRALO. Il s'agit de deux chapitres de l'Internet Society. Vous voyez leurs noms qui s'affichent à l'écran. Il y en a une ALS NARALO qui a été décertifiée cette semaine. Le contact n'existe plus donc il y a une personne qui est devenue membre individuel. Et il y a eu un autre vote sur une demande d'AFRALO.

Donc voilà, les chiffres bougent.

Il y a plusieurs candidats comme vous le voyez qui sont en attente d'avis, .intern, .extern, d'autres qui sont en due diligence. Pour certains, nous attendons encore les documents des candidats et il y a quelques ALS qui sont en attente.

Je vais maintenant passer la parole à Alperen, mon collègue, qui va parler des membres individuels. Je ne sais pas si Alperen est connecté, si son micro est éteint.

CLAUDIA RUIZ :

Je le vois mais apparemment, sa ligne est déconnectée. Je vais m'occuper de cela. Entre temps, Olivier avait la main levée je crois.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci. C'était un commentaire sur le point précédent. Je l'ai inclus dans le chat. Par rapport à l'emploi du temps du 13 janvier, je crois qu'en fait, il s'agit de cette semaine. Le sous-comité parlera du plan opérationnel

et du budget à la fois pour le plan quinquennal et la plan 2021. Donc c'était simplement une petite note par rapport à cela, donc corrigez la semaine.

EVIN ERDOĞDU :

Merci Olivier. Apparemment, Alperen n'est plus là donc je vais m'occuper de cette présentation des membres individuels.

Il y a des activités à ce niveau-là également. Il y a un nouveau candidat d'AFRALO et également d'autres de APRALA et un d'APRALO que nous considérons. Voilà, c'est tout.

MAUREEN HILYARD :

Merci Evin. Effectivement, il y a beaucoup de mouvement entre les ALS et les membres individuels. C'est une bonne chose. Il y a encore du travail à ce niveau.

Point suivant, les rapports. Je ne sais pas s'il y a des liaisons ou des présidents de groupe de travail ou présidents de RALO qui souhaitent soulever différents points ?

ANDREI KOLESNIKOV :

Je l'enverrai à la liste de diffusion.

MAUREEN HILYARD :

OK, merci Andrei.

Y a-t-il quelqu'un d'autre qui souhaite ajouter quelque chose ? Yrjö, allez-y, vous avez la parole.

YRJÖ LÄNSIPURO : Juste une brève mise à jour par rapport à ce que nous faisons actuellement avec le GAC pendant cette intersession.

Julia Charvolen m'a informée aujourd'hui que le groupe de travail sur la sécurité publique souhaiterait avoir une réunion informelle avec certains d'entre nous pour parler de l'abus du DNS à Cancún. Ce sera mentionné demain au CPWG. Donc ceux qui souhaitent en parler, n'hésitez pas.

Sinon, j'attends toujours la réponse de Luisa Paez qui est présidente du groupe GAC sur les SubPro, procédures ultérieures. Donc il devrait y avoir une réunion en janvier de ce groupe. Nous avons des personnes qui font partie de ce groupe sur les procédures ultérieures. Justine fait partie de ces réunions.

Et enfin, je voulais vous informer que mon homologue au GAC part. Il y a eu réorganisation, donc il y aura une nouvelle liaison – enfin j'espère – du GAC avec nous.

Merci.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup Yrjö. C'est une bonne chose d'avoir ces opportunités de se rencontrer entre sessions et je sais qu'ils ont vraiment envie d'avancer dans ce sens et ils nous invitent à participer. Je crois que c'est une très bonne chose. Très bien.

Alors, y a-t-il d'autres mains levées ?

CLAUDIA RUIZ : Nous avons Sébastien et Cheryl qui ont la main levée.

MAUREEN HILYARD : Sébastien, allez-y, vous avez la parole. Sébastien, je ne sais pas si vous parlez mais votre micro est éteint.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Désolé.

Je suis président d'EURALO. Je voulais simplement souligner le fait que – vous l'avez reçu – mais pour la première fois, EURALO a écrit une lettre d'informations. Donc je souhaite remercier Natalia pour son excellent travail. J'espère que nous allons continuer dans ce sens. S'il y a des problèmes, n'hésitez pas de la part des cinq RALO.

Merci beaucoup.

MAUREEN HILYARD : Merci Sébastien.

Cheryl ?

CHERYL LANGDON-ORR : Merci Maureen. Je suis liaison ALAC à la GNSO. Très brièvement.

Bien sûr que tous ceux qui ont pu observer avec attention la page de la liaison de la GNSO sauront qu'il n'y a rien d'absolument d'extraordinaire qui se passe à la GNSO, rien qui nécessite notre attention en tout cas.

Vous pouvez écouter les réunions de la GNSO. Il y a d'autres liaisons absolument exceptionnelles d'autres groupes qui se retrouveront en face-à-face pour une formation à Los Angeles. Ce sera le 23 janvier à 22:00 UTC, un moment un petit peu différent de ce qui est fait d'habitude. Vous pouvez écouter toutes les réunions qui ont été enregistrées si vous voulez davantage d'informations. N'hésitez pas à vous rendre sur notre page.

Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci Cheryl. N'oublions pas non plus que certes, il y a beaucoup de choses qui se passent dans les RALO, mais je sais qu'il y a également d'autres liaisons qui font des choses intéressantes.

Y a-t-il d'autres mains levées ? Très bien.

Alors, nous avons pas mal de choses dont nous devons parler dans la discussion. J'ai préparé un PowerPoint pour essayer d'identifier certaines des questions dont nous allons parler dans cette section de discussion.

Avant de commencer, le point 7 a pour objectif d'avoir votre feedback assez rapidement sur les différentes activités sur la vision 2020. Eduardo est chargé de cette partie.

INTERPRÈTE :

Nous nous excusons, nous avons des problèmes d'audio.

CLAUDIA RUIZ : Eduardo n'est pas là, Maureen.

MAUREEN HILYARD : Ce que l'on peut peut-être faire, c'est de demander à Heidi et à Alperen qui sont là de nous faire un rapport.

HEIDI ULLRICH : Oui, bonjour.

Maureen, est-ce que vous souhaitez la mise à jour sur le rapport et sur le sondage ou un aperçu plus général ?

MAUREEN HILYARD : En fait, les deux.

HEIDI ULLRICH : Par rapport au sondage, je crois que nous avons eu un feedback là-dessus. Nous attendons qu'Eduardo nous fournisse des informations sur le petit groupe sur les premières étapes de réunion.

En ce qui concerne les rapports, je crois que nous avons un retour de 75 %, ce qui est très bien. Nous avons encore besoin de certains des rapports, surtout pour LACRALO. Donc nous devons travailler avec eux et leur donner un peu plus de temps parce que je sais qu'il y a eu des vacances, des vacances qui sont plus longues que pour les autres régions. Nous avons également commencé à travailler sur leur analyse. En tout cas, excellent travail par rapport au rapport, tout le monde.

En ce qui concerne le plan d'engagement régional sur les politiques de l'ALAC, nous avons changé le nom de ce groupe et nous sommes prêts pour la mise en œuvre. Nous avons finalisé la planification, nous avons réfléchi à l'interne et nous aurons un moyen de mieux communiquer avec le GSE, avec les vice-présidents, avec les liaisons, avec le personnel de l'At-Large ainsi qu'avec les responsables des RALO.

Nous avons davantage d'informations qui seront communiquées. Donc en fait, nous planifierons des activités entre les trois groupes, il y aura une meilleure communication par rapport à ces activités planifiées. Cela aidera les directeurs de région à mieux être en lien avec les ALS et les membres individuels des régions. Et je pense que ce sera une bonne manière de rationaliser les activités, surtout en termes de ressources et des problèmes de ressources que nous avons du point de vue du personnel.

Merci Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Heidi. Je voulais rassurer ceux qui ont participé au sondage et au rapport. Il y a eu des problèmes à Montréal. Nous avons reçu d'excellentes informations de ces questionnaires. Sachez que les informations...

INTERPRÈTE :

Désolée, nous avons vraiment des problèmes d'audio.

MAUREEN HILYARD : Jonathan vous donné un aperçu général sur ce qu'il fait au CPWG en termes d'implication dans des politiques. Mais Jonathan, j'aimerais également avoir une petite idée de certaines des discussions que nous allons avoir à Cancún afin que les gens puissent un peu savoir ce qu'ils doivent être prêts à contribuer.

JONATHAN ZUCK : En résumé, abus du DNS, abus du DNS, abus du DNS. En gros, l'utilisation malveillante du DNS et je crois que c'est très bien. Je crois que cela va vraiment être le slogan de l'At-Large. Nous allons devoir continuer d'affiner notre conversation sur l'utilisation malveillante du DNS. Il faudra nous assurer que notre propos là-dessus fasse partie de tout ce que nous faisons de manière à continuellement ou de manière répétée renforcer ceci dans nos avis.

Donc ce qui est prévu pour Cancún, c'est d'abord la première séance du weekend qui sera une préparation justement à l'utilisation malveillante du DNS de manière à ce que tout le monde puisse comprendre où on en est en et en soit en même point, de quoi parle-t-on lorsqu'on parle d'utilisation malveillante du DNS. Et également, l'idée, c'est que tout le monde ait le même discours. C'est un petit peu l'idée, de mettre tout le monde sur un pied d'égalité de manière à pouvoir parler d'utilisation malveillante du DNS de manière intelligente et en confiance.

Ensuite, il y aura aussi une discussion avec Joanna. Je ne sais pas si Joanna est là, elle pourrait peut-être en parler elle-même. Je ne la vois pas. Bien. En tout cas, organiser une séance à propos du DNS dans le contexte politique mondial, donc se réunir.

Ensuite, ce n'est pas encore sûr mais nous allons tenter d'aider à mettre en place une conversation à laquelle Alan a participé déjà depuis un moment entre la conformité contractuelle et les parties contractuelles pour essayer de trouver un terrain commun concernant la conformité, est-ce que c'est suffisant. C'est une discussion qui existe depuis un moment qui a lieu toujours un petit peu constamment. Il y a les parties contractuelles qui ont beaucoup de pouvoir. Ils ont des outils qu'ils n'utilisent pas. Et comme Alan l'a dit, il faudrait que les deux parties se réunissent dans la même salle et en parlent. Donc je pense que cela peut être intéressant. Nous allons essayer d'organiser cela et voir quels sont les résultats de cette conversation.

Donc ce sont les trois séances qui vont avoir lieu sur l'utilisation malveillante du DNS. Est-ce qu'il y a des questions ?

MAUREEN HILYARD : Est-ce qu'il y a des questions ?

CLAUDIA RUIZ : Sébastien et ensuite Alan.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup. Je ne sais pas si quelqu'un suit sur le chat les échanges mais il semblerait que la transcription s'est arrêtée ; il y a donc un problème technique.

Ma question précédait ce problème. Je voudrais savoir quand est-ce qu'on va avoir ces informations ? Quand est-ce que ces informations vont être fournies aux leaders régionaux ? Ensuite, quand est-ce qu'on

va décider à quel niveau cela se passe, si cela se passe au niveau mondial ou pas ? Je pense qu'on peut travailler au niveau mondial mais parfois, pour intégrer les gens, il vaut mieux commencer par le bas de l'échelle et dans ce cas-là, ce serait les ALS et les RALO.

J'espère que vous tiendrez compte de ce conseil dans la formation du groupe de travail. Je ne pense pas que cela soit juste d'organiser cela au niveau mondial et je pense qu'il faut confier cela aux RALO qui font du bon travail.

Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Sébastien. Je crois que vous avez abordé ici plusieurs problèmes. Je crois qu'au cours de cette réunion, nous pourrions aborder ces problèmes. Si vous pouvez essayer de rédiger quelque chose à ce propos, ce serait très utile. Cela pourrait nous aider à travailler. Bien.

Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre ?

JONATHAN ZUCK :

Alan Greenberg voulait aussi faire un commentaire.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup.

J'ai peut-être mal compris ce que Jonathan a dit mais en tout cas, je voudrais préciser que je n'ai jamais défendu la possibilité que l'ALAC organise cette réunion entre conformité et parties contractuelles. Au

contraire, je dirais que je ne recommande pas que cela se fasse. Je crois nous ne devons pas ici participer à cela. Nous n'avons aucune juridiction ici pour une série de raisons. Je pense que cela risque de ne pas marcher si c'est nous-mêmes qui organisons cette réunion de manière formelle.

JONATHAN ZUCK : Excusez-moi Alan, je voulais dire que c'était ALAC ou At-Large qui avait recommandé cela.

Je pense que c'était quelque chose qui a été abordé lors des réunions, la possibilité de discuter des outils, parce qu'on a déjà identifié des problèmes concernant l'utilisation malveillante du DNS. Et je pense que ce serait un petit peu la base pour organiser cette réunion.

ALAN GREENBERG : On peut demander aux deux parties de se réunir pour exprimer leur opinion, mais je pense que ce n'est pas de notre responsabilité que l'on parvienne à une solution ou un accord dans ce sens.

JONATHAN ZUCK : Très bien.

Javier, allez-y.

JAVIER RUA-JOVET : Je voulais dire quelque chose à ce propos mais surtout poser une question. Jonathan, vous avez parlé de cette séance avec Joanna sur le

DNS est les parties géopolitiques. Vous avez parlé de la possibilité d'organiser cela pour Cancún ?

JONATHAN ZUCK : Oui, c'est une discussion du panel qui a lieu. Je vais envoyer la proposition, je vais la faire circuler à travers la liste de l'ALAC donc je vais envoyer cela à tout le monde. Et oui, il va y avoir une séance à ce propos.

MAUREEN HILYARD : Est-ce que je peux faire un petit commentaire ici ? Je m'excuse pour cette interruption. Mais la séance que va coordonner Joanna a été placée comme séance plénière d'ICANN, avec nous qui coordonnons un panel sur ce point. La clarification est arrivée trop tard. Donc nous avons décidé qu'il y avait un problème qui avait été identifié déjà sur ce problème particulier. Nous avons une position à ce propos et nous pensions qu'il fallait l'exprimer lors des réunions de l'ICANN. Donc nous avons essayé de trouver un peu de temps, un créneau pour que les gens puissent se réunir, parler de cela. Donc c'est quelque chose qui est en train de se transformer en une séance qui, je pense, va être intéressante et que Joanna est en train d'organiser. Voilà, c'est de cela que parlait Jonathan.

JONATHAN ZUCK : Merci Maureen. Je ne voulais pas prendre la parole. Je vous donne la parole, Maureen.

MAUREEN HILYARD : Daniel, nous allons parler de la participation et de la sensibilisation à ce propos. Daniel, est-ce que vous voulez prendre la parole ? Est-ce que Daniel est avec nous ?

CLAUDIA RUIZ : Non, je crois que Daniel n'est pas là.

MAUREEN HILYARD : Bien. C'est dommage parce qu'il y a travaillé beaucoup sur ce thème et sur ce qu'il planifie faire. Est-ce que Natalia est avec nous ? Bien. Natalia, est-ce que vous pouvez nous parler de ce qui a été fait dans le domaine de la sensibilisation et de la participation ?

NATALIA FILINA : Daniel, moi-même et d'autres personnes, nous avons abordé la question de la gouvernance de l'internet. Et nous allons publier le travail que nous avons réalisé sur la page wiki de façon à ce que les membres intéressés puissent nous le faire savoir. Ce sera très utile pour nous. On peut utiliser cela pour organiser cet évènement et ensuite, nous donnerons davantage d'informations.

Ensuite, la question est qu'est-ce que l'on va faire lors de la prochaine réunion d'ICANN ? Nous voulons organiser une activité au stand de l'ICANN. Nous allons compter sur la participation de Siranush, qui est sur les membres des nouvelles générations.

Nous voudrions aussi nous préparer au niveau du stand pour recevoir ces personnes. Nous allons présenter une newsletter avec des précisions là-dessus. C'est une idée que nous avons et nous pensons

que c'est une bonne manière de travailler. Je ne sais pas. Il y a peut-être d'autres détails qui doivent être encore discutés et ensuite, nous les présenterons à la communauté.

Merci, j'ai terminé.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Natalia. Je comprends bien que c'est un petit peu tôt encore pour présenter ces conclusions concernant le travail du groupe de travail de participation et sensibilisation.

Et nous allons passer au point suivant, à ce que j'ai fait. J'ai une présentation ici qui va résumer un petit peu ce qui a été fait. Est-ce que vous pouvez l'afficher sur l'écran ? Merci. Le point 8 lié à la révision d'At-Large et au plan de mise en œuvre, pour faire une petite mise à jour à ce propos.

Comme je l'ai dit, la plupart connaissent ce rapport qui a été présenté au comité qui s'occupe du rapport concernant cette révision. Et nous avons présenté des commentaires là-dessus. Une des choses que nous devons faire entre maintenant et le mois de juin 2020, c'est de conclure ces huit thèmes sur lesquels il a fallu travailler.

Ce que j'ai fait ici, c'est présenter ce que Cheryl a inscrit ici dans le rapport, c'est-à-dire le statut actuel de chacun de ces points. Et sur ce tableau, vous voyez qu'il y a trois thèmes qui sont complètement terminés. Le problème numéro 2, qui est le groupe de travail sur la mobilisation des ALS, a commencé à travailler.

La participation et la sensibilisation et on en a déjà entendu parler par Daniel. Donc il nous faut conclure ces points-là. Et une fois que nous aurons terminé de travailler sur tous ces points, nous allons passer aux indicateurs de performance, le point 16. Ces indicateurs vont nous permettre d'évaluer le travail que nous faisons.

Cheryl, est-ce qu'il y a quelque chose que vous voudriez ajouter ici sur ce tableau ?

CHERYL LANGDON-ORR : Oui. Je voudrais dire que cette année, ce serait une bonne idée qu'au mois de juin, le groupe de travail des indicateurs de performance puisse travailler et avancer. Il y a des personnes qui vont travailler sur ces thèmes d'indicateurs de performance. Il y a un travail qui a déjà été fait. Je pense que le groupe de travail sur la participation et la sensibilisation devrait confirmer le nombre de membres. Cela permettrait au sous-comité des indicateurs de performance d'avancer. Je pense que cela pourra être fait la semaine prochaine.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup Cheryl. Nous allons donc avancer sur ce point aussi. Si quelqu'un veut offrir son aide, dites-le-nous.

Nous allons organiser un groupe de travail sur la mobilisation des ALS ; c'est une bonne chose aussi. Est-ce que nous pouvons passer à la prochaine diapositive s'il vous plaît ?

HEIDI ULLRICH : Maureen, il y a Alan qui a levé la main.

ALAN GREENBERG : J'ai levé la main.

MAUREEN HILYARD : Allez-y Alan.

ALAN GREENBERG : Est-ce qu'on peut revenir d'une diapositive en arrière ? Merci beaucoup. Je voudrais vous faire remarquer que certains d'entre vous ont parlé de mon manque de satisfaction concernant le tableau de bord pour certaines révisions en particulier. ICANN Org a dit parfois que certaines choses étaient faites à 100 % et ce n'était pas le cas et je vois qu'ici, on a de nouveau le même problème.

Le point 7, les groupes de travail, c'est un problème qui a été abordé lors de la révision externe où on a dit qu'on avait trop de groupes de travail. On a répondu que non, ce n'était pas le cas. Mais notre documentation sur le web et sur le wiki est vraiment trop ancienne, elle doit être mise à jour. Donc vous avez dit ici que c'était complet à 100 % et cependant, les informations sur notre page web et de notre wiki restent les mêmes ; il faut les modifier, il faut les mettre à jour. Est-ce que vous pouvez faire ce travail ou sinon dire que ce point 7 concernant les groupes de travail n'est pas terminé à 100 % ?

MAUREEN HILYARD : Très bien. Je vais tenir compte de ce qu'Alan a dit. Mais je dirais que ce point 7 est terminé.

En ce qui concerne le site internet, je ne peux pas être responsable des informations qui y figurent. Je vais demander au personnel de l'ICANN peut-être de s'en occuper. Ce n'est pas sous notre contrôle. Mais par contre, la page wiki est sous notre contrôle et nous nous sommes assurés que tous ceux qui veulent connaître les activités des groupes de travail ou s'y joindre peuvent le faire à travers cette page. Je vais demander au personnel de s'occuper de la partie du site internet.

CHERYL LANGDON-ORR : Alan, on vous a demandé de faire des commentaires sur ce rapport. On a écrit que c'est terminé et vous n'êtes pas d'accord. Peut-être qu'il faudrait parler d'un chiffre inférieur puisqu'il y a ce problème du site internet dont vous avez parlé. En tout cas, je pense que cela doit être reflété dans notre rapport.

ALAN GREENBERG : Oui, je l'ai vu. Et ce qui me préoccupe, c'est que notre site web indique toujours des groupes qui n'existent plus depuis très longtemps. Il semblerait qu'il y a des changements qui sont apportés maintenant mais oui, les bénévoles n'ont pas le contrôle là-dessus. C'est quelque chose que le personnel fait.

Mais je ne disais pas qu'il fallait changer le rapport mais qu'il fallait changer le site web – voilà, pour clarifier.

MAUREEN HILYARD : J'espère qu'on a bien fait passer cette information au personnel de manière à ce qu'il puisse s'en occuper.

Judith, allez-y.

JUDITH HELLERSTEIN :

Alan, il me semble que par rapport à votre commentaire – je l’ai remarqué, je l’ai peut-être même mentionné – mais lorsqu’on est sur le site web et qu’on regarde les groupes de travail, il y a un lien sur le nom du groupe de travail qui mène à différentes sections du wiki. Donc ce que le personnel doit faire, c’est de passer en revue tout ceci et de corriger les liens. Moi, quand je les vois, je peux le dire au personnel, je le fais et ils essayent de le corriger. Ce n’est pas le wiki, c’est le site web et les liens vers le wiki. Et parfois, on ne le voit pas parce qu’on ne se rend pas compte que c’est avec les noms qu’il y a des liens. Et il y a effectivement des problèmes d’exactitude. Donc il faut que quelqu’un passe en revue tout le site web de l’At-Large sur les groupes de travail et revoit tout ceci pour que les gens puissent trouver les informations parce que sinon, il faut aller à l’ancienne page, revenir à la nouvelle, cliquer sur le wiki et cela ne va pas du tout.

ALAN GREENBERG :

Merci Judith d’avoir interprété ce que j’ai dit. Ce que j’ai dit, c’est ce que je voulais dire. Le site web a été mis à jour d’ailleurs parce qu’il y a quelques jours, j’avais vu quelque chose qui est maintenant éliminé. C’est simplement qu’il faut faire attention quand on dit que les choses sont faites ; elles ne sont pas forcément faites.

MAUREEN HILYARD :

Merci pour cette clarification. Est-ce qu’on peut passer à autre chose ?
Abdulkarim.

ABDULKARIM OLOYEDE : Merci beaucoup.

Je voulais savoir ce que vous voulez dire. Lorsque vous parlez d'effectué à 25 %, qu'est-ce que cela veut dire ? Comment est-ce qu'on en arrive à ce chiffre ? Je posais cette question par rapport aux zones.

CHERYL LANGDON-ORR : Je dois vous dire que c'est une grande joie de mettre 100 % ; 25 %, c'est un petit peu moins bien.

Par rapport à cette réponse un petit peu inutile, nous augmentons de 5 %. C'est un degré que nous avons choisi, un degré assez détaillé. On aurait pu utiliser 2 %, 3 % mais l'idée, c'est simplement en termes de gestion de projet l'option qui existe. Donc nous avons choisi ces 5 %.

Tout ceci est en lien avec les points de travail spécifiques qui apparaissent dans chaque thématique. Donc chacun de ces points doit être mis en œuvre. Et à chaque fois que quelque chose est mis en œuvre, il y a une coche qui apparaît dans le plan de travail et ceci se traduit par cette augmentation de 5 %. On peut bien sûr passer à une augmentation de 2 % si vous souhaitez un niveau plus important de détail.

Est-ce que cela répond à votre question ?

ABDULKARIM OLOYEDE : Oui, effectivement. Mais par rapport à l'engagement des membres, pourquoi est-ce qu'on en est à 25 % ? Parce que pour moi, je pensais que ce serait autre chose.

CHERYL LANGDON-ORR : Je vous réponds.

À l'époque où nous avons rédigé le rapport, c'était mi-décembre, le travail qui devait être mis en œuvre en réponse à la thématique identifiée – c'était bien la thématique numéro 2 en engagement des membres – le groupe de travail sur la mobilisation des ALS avait commencé son travail mais n'avait pas progressé. Maintenant, il y a eu des progrès. Si vous téléchargez une image de ce qui se passe aujourd'hui ou même de la semaine prochaine puisque les réunions sont hebdomadaires – peut-être même deux réunions par semaine d'ailleurs –, je pense qu'il y aurait une augmentation du pourcentage. Donc ce rapport et ces données datent de mi-décembre.

En ce qui concerne la mobilisation des ALS, le groupe de travail a engagé son travail au début de l'année 2020. Donc ce que vous voyez apparaître à l'écran ici, c'est ce qui reflète le mois de décembre 2019.

Merci.

ABDULKARIM OLOYEDE : Merci beaucoup.

MAUREEN HILYARD : Merci. Ce sont des bonnes questions. Vous avez entendu l'explication de Cheryl, c'était assez technique mais j'ai utilisé les pourcentages pour remplir le graphique. Donc nous voyons bien qu'il reste un peu de travail à effectuer. Mais comme Cheryl l'a dit, par exemple en ce qui concerne les membres, les informations datent du mois de décembre, à l'époque où le rapport a été effectué. Il y a davantage de choses qui ont été faites depuis lors et Alan a bien lancé le processus.

Nous allons passer à la diapositive suivante pour qu'Alan puisse nous parler justement de ce groupe de travail sur la mobilisation des ALS.

ALAN GREENBERG : Merci.

Le groupe s'est rassemblé. Il y a eu deux réunions. À la réunion hier, nous avons pratiquement pu nous occuper du plan de ce que nous attendons des ALS. Je crois qu'on en est arrivé au dernier point. Il y en a encore quelques-uns qui ont été suggérés. Pour l'instant, je pense que les progrès sont assez encourageants. Nous essayons de voir ce que nous attendons des ALS et ce que nous pouvons faire pour changer les règles. Donc nous avons avancé. Si nous continuons dans ce sens au même rythme, je pense que nous aurons un bon rapport pour l'ALAC à Cancún. En tout cas, j'espère que notre rapport définitif et notre proposition à l'ALAC pour approbation viendra peu après.

MAUREEN HILYARD : Très bien, merci. Y a-t-il des questions par rapport à cela ? Ce groupe de travail s'occupe des ALS, mais il y a également eu une demande sur les membres individuels et je sais qu'il y a un groupe qui s'en occupe. Donc

nous avons un mécanisme pour nous assurer qu'à l'At-Large, nous considérons bien nos membres dans leur ensemble. Mais par rapport à la valeur des ALS, c'était vraiment une question importante, donc voilà ce sur quoi se concentre ce groupe de travail. Et l'idée, c'est d'améliorer la contribution des ALS à notre travail. Puis il faut également qu'il arrive de nouveaux participants à l'At-Large, donc c'est l'idée.

S'il n'y a pas de demande, pas de main levée par rapport à cela, nous allons passer à la suite, au point 10, à savoir ce que nous allons faire à l'ICANN67. Gisella ? Gisella, je ne sais pas si vous avez pris la parole, mais on ne vous entend pas. Votre micro doit être éteint.

GISELLA GRUBER :

Est-ce que vous m'entendez ? Très bien.

Petite mise à jour sur l'ICANN67. Merci d'avoir affiché cette page pour la réunion de l'ICANN 67 à Cancún en mars. Donc au jour d'aujourd'hui, nous avons la semaine de préparation de l'ICANN67 qui aura lieu en février. On peut s'inscrire jusqu'au 14 février pour les webinaires qui auront lieu la semaine du 17 février. Encore une fois, toutes les informations seront affichées sur cette page. Désolée si je ne les ai pas encore mises, je pensais l'avoir fait.

En ce qui concerne l'ordre du jour, nous sommes en train de le mettre en place, cet emploi du temps pour l'At-Large pour l'ICANN67. Nous avons rempli tous les formulaires de demandes des salles de réunion, demandes d'interprétation pour la réunion. La date butoir est demain. Une fois que tous les formulaires des différents groupes auront été envoyés, vous pourrez vous rendre sur l'emploi du temps. Nous irons

voir quels sont les conflits et nous espérons qu'il y aura aussi peu de conflits que possible avec les autres sessions. Je fais en particulier référence aux séances de Joanna sur l'utilisation malveillante du DNS qui seront pendant la semaine et non pas pendant le weekend pendant nos séances At-Large.

Toute information supplémentaire que nous recevrons au cours de la semaine à venir sera publiée sur cette page. Tous les liens qui pourront vous être utiles seront également ici. S'il y a des choses importantes, elles seront affichées sur la liste At-Large. Si vous souhaitez participer, je vous le recommande vivement, les webinaires de préparation auront lieu la semaine du 17 février. Je vous enverrai le lien pour que vous puissiez vous inscrire.

Maureen, est-ce qu'il y a des choses que vous souhaitez que je rajoute.

MAUREEN HILYARD :

Merci Gisella. Non, je pense que c'est très bien. Je souhaitais quand même faire référence à un point sur cette page. Gisella ne m'a pas donné la permission mais j'ai un petit peu regardé cette page parce que je souhaitais souligner le fait qu'avant de nous rendre à l'ICANN67, il y a certaines choses sur lesquelles je souhaitais attirer votre attention. Par exemple la feuille d'inscription pour le stand At-Large, il y a des questions At-Large à poser au GAC également, donc la préparation aux différentes réunions que nous aurons. Ce sont les différentes choses qui sont importantes avant l'ICANN et j'aimerais que tout le monde y prête attention.

Voilà ce que je souhaitais ajouter à la présentation de Gisella. Mais n'hésitez pas à vous rendre à la réunion de planification de l'ICANN67 également pour donner votre point de vue par rapport à ce que vous souhaitez inclure dans les programmes, que ce soit pour le weekend ou si vous souhaitez inclure d'autres choses dans le programme général de l'ICANN.

Il n'y a pas de main levée ? Il n'y a pas de question, pas de commentaire ?

CLAUDIA RUIZ : Je crois que Judith a la main levée.

MAUREEN HILYARD : Judith, allez-y.

JUDITH HELLERSTEIN : J'ai mis ceci dans le chat mais avant, les groupes de travail pouvaient demander à avoir des réunions pendant l'emploi du temps. Est-ce que c'est possible ? Et si c'est le cas, quand faut-il envoyer la demande ?

MAUREEN HILYARD : Merci Judith. Envoyez un message à Gisella et elle ajoutera ceci à la liste. Nous essayerons de vous inclure le samedi, le dimanche ou alors, ce sera peut-être une réunion au moment d'un déjeuner.

JUDITH HELLERSTEIN : Et autre question. Normalement, toutes les demandes de voyage auraient dû être bouclées. Quand peut-on confirmer les voyages ? On pourrait peut-être s'en occuper ? Il faudrait peut-être clore cette liste ?

MAUREEN HILYARD : Oui. Nous allons mettre ceci comme point de travail.

HEIDI ULLRICH : En réponse à Judith, je crois qu'on appelle cela les *pop up sessions* pour les groupes de travail. Ce que l'on peut faire – Maureen, j'aime bien comment vous avez réorganisé cette page – on pourrait peut-être rajouter une page pour les personnes qui souhaitent s'inscrire pour ces réunions impromptues, ces *pop up meetings* ou alors sinon, on peut le faire par la suite une fois que tout est lancé.

JUDITH HELLERSTEIN : Non, je parle des réunions des groupes de travail. Ce n'est pas la même chose.

MAUREEN HILYARD : C'est autre chose, Judith. Et effectivement, il faut avoir des informations par rapport à cela bien avant. Envoyez votre proposition au comité de planification de l'ICANN67 et nous verrons ce que nous pouvons coordonner. Mais en termes de services, c'est un petit peu tard pour poser des questions sur les services.

Y a-t-il d'autres mains levées pour Cancún ? Sinon, nous continuons, nous avons déjà pris du retard. Cela, c'était la planification de l'ICANN,

nous avons la liste des choses qui ont été proposées. Voilà, c'est un petit peu le détail.

Maintenant, passons aux demandes budgétaires supplémentaires. Heidi et moi allons passer en revue ceci. Je vais laisser Heidi les présenter. J'aimerais quand même souligner ce qui a été approuvé. Heidi ?

HEIDI ULLRICH :

Excellent travail en termes de certification. Et je vais peut-être d'ailleurs utiliser ce tableau à l'interne.

Encore une fois, pour les ALS, 1^{er} juillet 2020, période de 12 mois. J'en ai reçu 14 avec approbation. Plusieurs seront révisées, nous les renverrons. Et pour ceux qui s'en occupent, je leur en parlerai directement. La seule chose qui n'a pas été approuvée, c'est AFRALO sur les opportunités numériques. Je crois que c'était trop. Mais d'une manière générale, excellente demande. Nous allons envoyer tout ceci d'ici le 31.

MAUREEN HILYARD :

Y a-t-il des questions par rapport à cela ? Il y a eu une excellente discussion sur les ABR, les demandes budgétaires supplémentaires. Il y en a qui ont reçu une approbation, il y a des demandes où il y a ajustement parce qu'il y a besoin de davantage d'informations. Nous ne sommes pas ceux qui prenons la décision finale mais nous pouvons y travailler quand même. Et bien sûr, cela a déjà été mentionné, la première réunion cette semaine de l'ABR considérera, comme Olivier l'a dit, le plan opérationnel et le budget de l'ICANN. Donc nous parlerons

de tout ce qui est relatif aux questions financières pour le soutien des politiques. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Très bien. Est-ce qu'il y a des mains levées ? Parfait.

SEUN OJEDEJI : Ma main est levée.

MAUREEN HILYARD : Seun, allez-y.

SEUN OJEDEJI : Je voulais juste demander quelque chose à Heidi. Vous avez dit qu'une demande n'a pas été approuvée pour AFRALO. Est-ce que vous pouvez préciser ?

HEIDI ULLRICH : Une seule n'a pas été approuvée. Nous reviendrons cet après-midi là-dessus avec vous et avec le reste du leadership d'AFRALO. Il y a eu deux demandes pour la gouvernance de l'internet et pour le sommet africain internet de 2021. Nous vous joindrons plus tard pour en parler si vous êtes d'accord. Merci Seun.

MAUREEN HILYARD : Merci Seun. Parfait.

Est-ce qu'il y a d'autres mains levées ? Non, parfait.

Nous allons passer au point suivant de notre ordre du jour. Avec Jonathan, nous allons participer à la réunion des présidents des SO et AC qui va avoir lieu à Los Angeles du 27 au 28 janvier 2020. Cela fait partie des réunions d'ICANN et ces réunions ont toujours lieu avant chaque réunion d'ICANN. C'est une occasion pour nous d'analyser un petit peu les choses de plus près et de savoir ce qui se passe.

Il y a des discussions qui vont avoir lieu avec Göran Marby et León qui sera là aussi. Je pense que cela va être une réunion intéressante. Il y aura aussi d'autres membres qui vont se joindre à nous. Cela va nous permettre de savoir quels sont les problèmes au niveau de chaque région. Jonathan et Joanna vont participer à cette réunion. C'est une occasion pour nous de pouvoir ensuite attirer l'attention de notre communauté sur certains points.

L'autre chose que je voulais commenter ici est le fait que nous avons des propositions de financement flexibles qui ont été effectuées. Je ne sais pas si je l'ai attaché l'ordre du jour. Je voudrais vous donner une petite idée de ce que nous proposons.

D'après ce que nous avons compris lors de la dernière séance avec le président, il n'y a pas eu de projets ou de nouvelles activités proposées. Et nous sommes en train de voir quels sont les critères qui vont être appliqués. Nous sommes en train d'essayer de prendre une décision concernant le financement et les critères qui seront les plus appropriés concernant ces financements. Cela doit être décidé avant la fin du mois de juin, donc nous devons accélérer notre travail sur ce point en particulier. C'était une petite mise à jour que je voulais faire dans ce domaine. Est-ce qu'il y a des questions ?

Je voudrais aussi parler des divers. Je sais qu'il y a des divers.

JUDITH HELLERSTEIN : Alan a dit qu'il a travaillé avec les autres SO et AC pour présenter une proposition concernant ces financements. Et c'est à propos d'une assurance pour les voyages.

MAUREEN HILYARD : Oui, c'est quelque chose de très récent, Judith. Cela a eu lieu la semaine dernière. Il faut avancer un petit peu dans cette proposition avant de la présenter. Nous verrons. Sans aucun doute, cela sera ensuite commencé.

JUDITH HELLERSTEIN : Merci.

MAUREEN HILYARD : Nous passons au point suivant de notre ordre du jour. Comme je l'ai dit, dans les divers, je voulais inclure un rappel concernant David Olive pour tous les leaders d'ICANN.

Il va y avoir un webinaire de préparation. Je pense que c'est très important. Vous devez vous inscrire pour pouvoir y participer. Si cela vous intéresse, n'oubliez pas de le faire. Je pense que c'est quelque chose de très intéressant et c'est un format qui permet de se préparer pour la réunion d'ICANN.

Ensuite, on va aussi parler du nouveau plan opérationnel qui va être mis en œuvre par ICANN. Je pense que c'est quelque chose de très

intéressant qui va être expliqué dans le détail. On va savoir quelles sont les priorités pour ICANN. Mais nous devons aussi voir si cela répond aux besoins des utilisateurs finaux, donc il faut analyser ces documents. Si vous pensez qu'il y a des manques ou des commentaires à faire ou votre opinion, n'hésitez pas à nous les faire parvenir.

Ensuite, je voudrais aborder un autre point. Il y a eu un appel au cours duquel j'ai présenté du matériel aux membres de l'ALAC. Et je voudrais savoir quelle est votre opinion sur la possibilité d'organiser un appel un petit peu à la dernière minute.

Je sais qu'il y a des personnes qui n'ont pas pu venir à Montréal à cause des problèmes de visa. [Il est intéressant de voir quelle est la liste des mentors pour les boursiers d'At-Large.] J'ai demandé aux membres de l'ALAC et je propose qu'on organise un appel pour savoir qui sera en mesure de continuer à travailler comme mentor pour les boursiers pour l'année 2020. Il va falloir nommer un sous-comité.

Comme vous le savez, nous apprécions vraiment le fait que ces personnes soient dans les réunions annuelles.

En tout cas, le processus de sélection devrait commencer. Je vous propose de m'envoyer vos messages pour présenter les différentes options qui existent pour ce poste. Il y a deux membres de l'ALAC qui doivent participer à ce processus de sélection. Selon notre manière de travailler, nous devrions parvenir à un consensus. Et mon opinion était que le résultat des enchères devrait être utilisé, mais je voudrais savoir quelle est l'opinion de la majorité dans ce sens. Il y a eu des discussions entre Abdulkarim et moi-même et je demande à Abdulkarim s'il a quelque chose à ajouter ici.

ABDULKARIM OLOYEDE : Merci beaucoup.

Je voudrais vous demander – je ne veux pas manquer de respect à quiconque ici à ce propos – mais mon intention est de suivre les procédures légales. Et je pense que l’appel à consensus est mon appel à consensus.

Il y a deux manières de voter. On peut voter non ou on peut demander un consensus. Et lorsqu’on parvient à un consensus, on parvient à une réponse positive. Je pense donc qu’il n’y a pas eu de consensus sur ce problème. Je pense que la manière la plus appropriée de travailler ici est de demander à tous les membres de l’ALAC de voter. Chaque membre devra voter et dire s’il est d’accord ou pas.

Je pense que de cette façon, nous allons pouvoir faire entendre notre voix. Je voudrais que tout le monde connaisse le résultat de ce processus et je pense que nous devons travailler de manière transparente. Et c’est pour cela que je ne suis pas du tout d’accord quand vous dites qu’il y a un consensus. Et même s’il y avait un consensus, les règles de procédures indiquent que si un membre d’ALAC demande une vérification, il faut vérifier qu’il y a un consensus ; cela fait partie de nos règles.

Merci.

MAUREEN HILYARD : Abdulkarim, vous avez conclu ?

ABDULKARIM OLOYEDE : Oui, j'ai terminé.

MAUREEN HILYARD : Parfait.

Alan, est-ce que vous voulez ajouter quelque chose ?

HEIDI ULLRICH : Nous avons aussi Dave Kissoondoyal qui demande la parole.

ALAN GREENBERG : Est-ce que vous voulez que je commence ?

MAUREEN HILYARD : Nous allons d'abord donner la parole à David. Allez-y David.

DAVE KISSOONDOYAL : Je pense que vais écrire à la liste de diffusion. Je dirais personnellement que je vais voter pour la renomination de Sarah. Mais je pense qu'il est important de suivre les règles et les procédures de manière stricte.

MAUREEN HILYARD : Merci David.

Alan, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup Maureen.

J'ai analysé l'ensemble des documents et des courriels qui nous ont été envoyés par Maureen et à mon avis, toutes les règles ont été appliquées et respectées.

Abdulkarim a raison, s'il un membre veut vérifier qu'il y a eu un appel à consensus, il peut le faire. Mais je pense que cette demande n'a pas été faite d'après ce que je sais suite à la décision qui a été prise suite à ce consensus.

Il y a un moment raisonnable au cours duquel on doit dire : « Je ne suis pas d'accord avec ce consensus. » Il y a un délai raisonnable pour faire cela. Premier point.

Ensuite, je pense que les règles pour la nomination ont été respectées. ALAC est suffisamment flexible concernant l'appel formel ou d'autres méthodes. Maureen a suggéré que l'on utilise une autre méthode et a demandé à l'ALAC si tout le monde était d'accord. Et à ce moment-là, il y avait une seule personne qui n'était pas d'accord.

Abdulkarim dit que l'appel à consensus doit être jugé en fonction des gens qui soutiennent ce consensus et non pas en fonction des désaccords. Si on regarde le point 11.4.5 concernant le consensus, tous les membres d'ALAC doivent être présents et le manque de consensus est déterminé en fonction de désaccords exprimés en fonction du paragraphe 12.1.3. Donc à mon avis, les règles ont été respectées.

J'étais moi-même le rédacteur des règles de procédures originales. Je ne les ai pas inventées, elles ont été décidées par un grand groupe de membres actifs d'At-Large. Et personnellement, c'est moi qui aie participé à leur rédaction. Je pense que tout cela a été respecté. J'ai

aussi été président d'At-Large pendant quatre ans et ceux qui étaient à l'ALAC à cette époque savent que je suis vraiment une personne qui aime appliquer et respecter les règles dans leur totalité. Si une règle ne nous paraît pas appropriée, il faut la modifier. Mais je suis tout à fait d'accord pour dire que les règles ont été appliquées ici au pied de la lettre. Voilà.

Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci Alan.

Est-ce qu'il y a d'autres mains levées ?

ABDULKARIM OLOYEDE :

Merci beaucoup Maureen de me donner la parole à nouveau.

Je pense qu'il n'y a rien dans les règles qui parlent du timing.

Ensuite, l'appel à consensus, quand il a eu lieu, j'ai posé une question à cette époque-là, j'ai demandé s'il pouvait y avoir un vote formel. Je l'ai fait avant la date butoir. Je voulais écrire un courriel... En tout cas, je sais que c'était avant la date butoir.

MAUREEN HILYARD :

Merci pour cette précision. Je me demandais, pour satisfaire tout le monde, on pourrait peut-être essayer de faire un appel des membres de l'ALAC de toute notre région. Mais je crains qu'on ait aussi un problème. On pourrait essayer de voter rapidement en ligne. Et il y a des personnes qui sont absentes aujourd'hui, donc cela rend les choses un

petit peu plus difficiles, on ne pourra pas s'assurer que tout le monde vote. On pourrait aussi cependant...

ALAN GREENBERG :

Maureen, est-ce que je peux ajouter quelque chose ici ?

Si vous avez un quorum à cette réunion, c'est-à-dire qu'il y a au moins huit membres de l'ALAC et que chaque région est correctement représentée, vous pouvez commencer le vote ici et le compléter par téléphone avec les membres qui ne sont pas là pendant les deux ou trois jours qui suivent. C'est ce qui disent les règles de procédures. Si vous avez le quorum et que toutes les régions sont représentées, vous pouvez travailler comme cela.

MAUREEN HILYARD :

Parfait. Je ne sais pas si nous avons une représentation de l'Europe.

CLAUDIA RUIZ :

Humberto doit partir, il y a plusieurs personnes qui doivent nous quitter, Javier doit partir.

MAUREEN HILYARD :

Je crois qu'on a eu suffisamment de discussions à ce propos ; nous devons résoudre cette question. Nous n'avons pas de représentation d'EURALO, donc nous pouvons organiser un appel si vous êtes d'accord. Si cela nous permet de résoudre le problème et de satisfaire Abdulkarim, ce serait bien.

ALAN GREENBERG : Maureen, si vous voulez, je peux vous aider pour être sûr que tout sera couvert.

MAUREEN HILYARD : Oui.
Abdulkarim, est-ce que cela va ?

ABDULKARIM OLOYEDE : Je voulais parler de la représentation d'EURALO, je crois que Natalia a envoyé un courriel au personnel. Donc je peux le représenter dans le cadre de ce vote.

ALAN GREENBERG : S'il y a un vote par procuration, cela ne satisfait pas la question du quorum.

CHERYL LANGDON-ORR : Il faut suivre la règle et cela veut dire toutes les règles en fait.

ABDULKARIM OLOYEDE : Je ne parle pas du quorum, il m'a demandé de voter. Je ne parle pas de quorum.

MAUREEN HILYARD : Il nous faut le quorum de toute façon. Donc nous allons utiliser [inaudible], ce sera beaucoup plus facile.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Je pense que c'est terminé.

MAUREEN HILYARD : Je prendrai un avis par motion. Nous allons lancer ceci aussi rapidement que possible. Je crois qu'il nous faut également sélectionner les différentes idées sur le consensus, à savoir ce qui est requis dans ce domaine. Et effectivement, c'est uniquement l'ALAC qui votera, vous avez raison Cheryl.

Donc vraiment, désolée, nous avons dépassé le temps imparti. Je remercie tout le monde d'avoir participé et d'être resté. Merci pour vos contributions, cet appel a été très productif et j'apprécie énormément.

Je vais partir de cette île cette après-midi, donc j'ai beaucoup de choses à faire. Et lorsque je reviendrai sur l'île, j'espère que toutes les connexions seront remises en place et que je pourrai communiquer avec le reste du monde.

Merci beaucoup à tous. Je vous souhaite une excellente journée, bonne soirée suivant là où vous êtes. Merci à tous et au revoir.

CLAUDIA RUIZ : Merci. La séance est levée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]